

**COMPTE RENDU du CE officiel du 22 09 2017**

*Présents : M.Montal. Mme Mazelier .Mme Pautrat. Mme Dujon. Mme Gallerand. Mme Martinez . M.Mouret. M. Kefi.*

*Excusés : Mme Schmidtt. Magnani. Vialle. M.Martinez*

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte rendu du CE officiel du mois de juillet 2017
- Présentation du planning de mise en œuvre du projet du site de la Verdière
- Présentation appel à projets R.E.P.E.R. sur fonds ITIFEDERE
- Réponse de l'appel à projet médiation familiale
- Retour sur protocole d'accord sur le partage des heures des élus
- Proposition CE sur la démarche d'évaluation des RPS (cf thème 4 / repérage et accompagnement des situations difficiles.)
- Orientation associative campagne budgétaire
- Questions diverses

**1/ Approbation du CR du mois de juillet** 2017 avec quelques modifications de forme.

**2/ Point sur le fonctionnement des IRP**

Lors de la rencontre avec la direction et les délégués syndicaux un partage d'heures entre titulaires et suppléants a été acté sur la base de 2/3 – 1/3.

Pour clarifier cet accord, il est demandé à la DRH de communiquer un écrit à l'intention des élus et de leurs directions.

Cette note sera accompagnée d'un formulaire à remplir par les élus actant ce partage entre titulaires et suppléants, puis retourné à l'employeur.

**3/ Question CE démarche d'évaluation des RPS**

Le délégué syndical CGT se propose de repartir sur une enquête à soumettre aux salariés pour faire un état des lieux fait par un groupe de travail avec certains élus. L'idée étant de le remettre à la réunion HSCT de décembre.

Mme Pautrat évoque la possibilité de faire appel à l'ARACT qui peut parfois faire des accompagnements gratuits.

Le délégué syndical demande l'accord pour contacter le Dr. Rey, médecin du travail et le psychologue rattaché ce dernier pour recueillir des éléments.

#### **4/ Présentation du planning de mise en œuvre du projet site la Verdière**

La directrice générale fait un point sur l'avancée du dossier.

- Phase 1 :
  - ✓ autorisation administrative des travaux signée par le Président.
  - ✓ Mise en service prévue en septembre 2018 de la « barre Verdière. »
- Phase 2 :
  - ✓ Dépôt du permis de construire prévu en février 2018
  - ✓ construction de la MECS avec ouverture en septembre 2019

#### **5 / Point sur projet REPER sur fonds FEDER ITI**

L'ADVSEA a décidé de rechercher l'obtention de financements intéressants à travers les fonds d'investissement au niveau européen.

En effet, il faut savoir que Bruxelles délègue aux régions, en l'occurrence à la région PACA, la gestion de et la planification de fonds à travers le service des politiques publiques, ce dernier se calant sur la politique de la ville à savoir celle du Grand Avignon.

Ce dernier a mis des fonds européens au profit des quartiers QPV pour favoriser l'employabilité des jeunes les plus en difficulté.

L'advsea a réussi à glisser un projet qui va venir alimenter le SID ouvert juridiquement le 01/01/2018. (Service Initiative et Développement qui sera rattaché au Pôle Socioéducatif de l'ADVSEA)

Mme Mazelier explique aux élus à quel point ce projet représente une opportunité très intéressante pour valoriser le site de la Verdière.

Au départ ce projet éducatif lié à l'environnement, s'est vu enrichi d'autres concepts et notamment celui d'être acteur sur le champ de la pré qualification sur les métiers de l'environnement.

Selon la Directrice générale l'ADVSEA se positionne quasiment sur une école de la seconde chance avec une spécificité aux métiers de l'environnement, ce qui n'existe pas sur le Vaucluse.

D'autre part, il faut noter le soutien de la direction de l'environnement et la ville d'Avignon.

A terme cela permettra de construire un label EDC qui assurerait une légitimité et permettrait la création d'un organisme de formation.

Le projet permettrait de financer un théâtre de verdure et un parcours de santé, sans oublier bien évidemment la vision de plateforme éducative.

Le Délégué syndical CGT soulève la question de la pérennisation du dispositif et des moyens pérennes dont l'association disposerait.

## **6 /Appel à projets médiation familiale**

L'ADVSEA s'est positionnée sur le secteur Avignon/Le Pontet ; ce nouveau service serait composé de :

- ✓ 1 médiatrice ETP
- ✓ 0.20 coordination
- ✓ 0.30 secrétaire

Ce nouveau service au numéro de siret spécifique serait rattaché au pôle soutien familial.

## **7 / Campagne budgétaire**

La campagne d'élaboration des budgets prévisionnels 2018 a été construite sur la base des orientations associatives arrêtées par le Conseil d'administration, en lien avec le cadrage des différentes autorités de tarification, ainsi qu'en tenant compte de la circulaire générale d'actualités sociales de juillet 2017.

### **Les orientations associatives au titre de l'exercice 2018**

- Maintien de la qualité de l'accompagnement éducatif auprès des mineurs et des familles, tant au niveau des conditions d'accueil et des équipements qu'au niveau de l'encadrement.
- Développement de la fonction stratégique et de soutien du Siège et notamment dans sa dimension d'employeur en redéfinissant une politique des ressources humaines.
- Politique d'investissement
- Intégration et développement des outils numériques en vue d'optimisation et de sécurisation du travail mais également afin d'accompagner le public en risque de rupture avec les processus de dématérialisation.

Tous les budgets sont présentés conformément à la nomenclature en vigueur appliquée aux ESMSS.

